Georges Blond

L'INVINCIBLE ARMADA

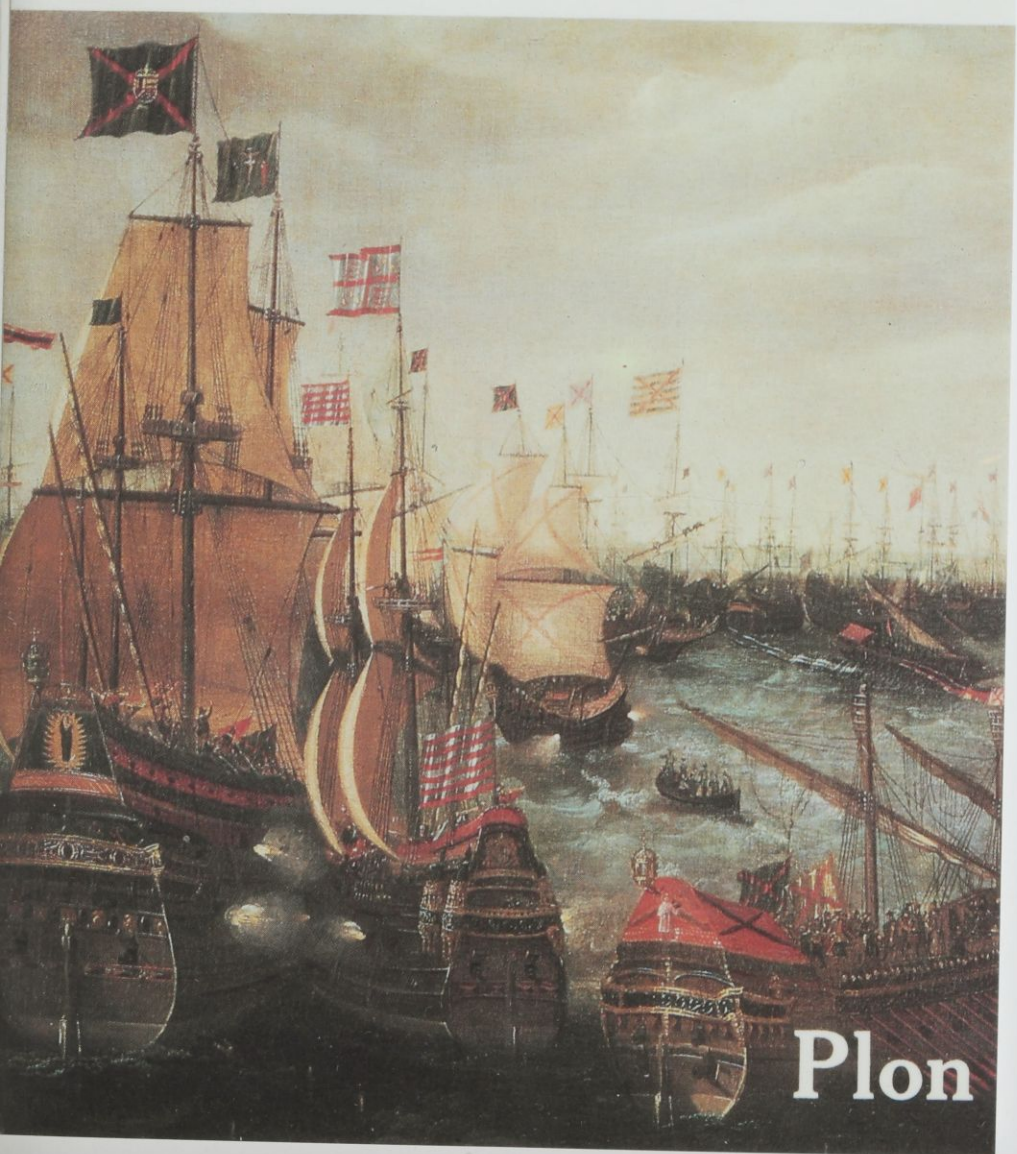

Plon

L'INVINCIBLE ARMADA

8° y2
103971

ŒUVRES DU MÊME AUTEUR

Romans

Aux éditions Julliard : *Julie des Arques — Le Jour se lève à l'Ouest — Les Châteaux de l'exil.*

Chez d'autres éditeurs, plusieurs romans, dont : *Mary Marner — L'Île de la déesse — Les Naufragés de Paris,* et deux policiers : *L'Assassin est resté à bord* et *L'Ange de la rivière morte.*

Récits

Aux éditions Fayard : *L'Épopée silencieuse — Le Survivant du Pacifique — Convois vers l'U.R.S.S. — Le Débarquement — L'Agonie de l'Allemagne — La Grande Aventure des baleines — La Grande Aventure des éléphants — La Grande Aventure des migrateurs — L'Amiral Togo — Histoire pittoresque de notre alimentation* (en collaboration et signé avec Germaine Blond ; édition illustrée sous le titre *Festins de tous les temps) — L'Homme, ce pèlerin.*

Plusieurs de ces ouvrages ont été publiés ensuite aux Presses de la Cité.

Aux Presses de la Cité : *Verdun — La Marne — Pétain — La Grande Armée du drapeau noir — La Grande Aventure des Océans* (cinq volumes).

Aux éditions Stock : *Histoire de la Flibuste.*

Aux éditions Plon : *Histoire de la Légion étrangère.*

A la Librairie Académique Perrin : *Pauline Bonaparte.*

Aux éditions Grasset : *Les Enragés de Dieu.*

Aux éditions Robert Laffont : *La Beauté et la Gloire (Nelson et lady Hamilton) — La Grande Armée.*

Aux éditions Julliard : *Les Cent-Jours.*

Plusieurs albums, dont *la Vallée des Castors,* aux éditions Walt Disney.

589897

GEORGES BLOND

823

L'INVINCIBLE ARMADA



Librairie Plon
8, rue Garancière
Paris

131

01-20-04-1988-09689

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (alinéa 1er de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Librairie Plon, 1988.

ISBN 2-259-01872-6



PREMIÈRE PARTIE

Pourquoi la guerre ?

I

Un matin du mois d'octobre 1586, un marin pêcheur de Folkestone aperçut une barque échouée sur la plage, à peu de distance de ce qu'on appelait le port, un bien modeste abri derrière de grosses pierres. Il s'approcha et vit que cette embarcation n'était pas vide. Son mât ainsi qu'une voile et deux avirons gisaient sur le fond. La voile n'était pas ferlée, comme si celui qui avait débarqué s'était éloigné en hâte. Ou peut-être avaient-ils été deux ou trois ? Tournant autour de cette barque, le pêcheur constata qu'elle ne portait aucun numéro, ni aucun nom de port. Moins d'une heure plus tard, une vingtaine de pêcheurs discutaient autour de la barque inconnue. D'où venait-elle ? Qui avait-elle transporté ? Un espion ou plusieurs ? Des assassins, des jeteurs de sort ? Un homme à cheval fut envoyé vers Douvres pour alerter le capitaine du port. La nuit vint. Des familles se claquemurèrent.

Depuis une semaine, la reine avait donné l'ordre de construire des tours de guet le long des rivages. Des feux devaient être allumés pour signaler toute menace venant de la mer. On craignait une invasion. Le roi d'Espagne voulait envahir l'Angleterre pour en extirper l'hérésie protestante et y rétablir la foi catholique.

Les pauvres pêcheurs de Folkestone et les autres habitants des villages de la côte ne savaient même pas où se trouvait l'Espagne, ni quel roi y régnait. Mais l'ordre de la reine avait augmenté l'inquiétude qui depuis plusieurs mois les assombrissait, qui souvent les réveillait, les faisait s'asseoir sur leurs matelas de varech, écoutant.

Ils n'étaient pas seuls à connaître cette angoisse. La menace de l'invasion espagnole était comme une ombre annonciatrice de plus grands malheurs. Partout en Angleterre était maintenant répandu — souvent ridiculement déformé par l'ignorance — le nom d'un prophète surgi du passé: Regiomontanus. Sur les marchés, dans les foires, faisant concurrence aux montreurs d'ours, des bateleurs déroulaient une toile portant des images maladroites et chantaient la complainte de Regiomontanus:

Mille années après la naissance de la Vierge
Et en en ajoutant encore cinq cents
La stupéfiante quatre-vingt-huitième année commence
Et amène dans son sillage bien des malheurs.
Si au cours de cette année
La catastrophe ne survient pas, si la terre
Et la mer ne s'enfoncent pas dans une destruction sans recours
Le monde entier se soulèvera, les empires
Se verront abaissés
Et de toutes parts il y aura grande lamentation.

Ce texte s'appuyait, disaient les gens instruits, sur *l'Apocalypse* de saint Jean et le psaume XII du prophète Daniel. La conclusion était que les plus grands malheurs et peut-être la fin du monde surviendraient en 1588. Les ordres de la reine faisaient comprendre que le premier péril viendrait de la mer. Des gens que rien ne retenait au rivage déménageaient pour s'établir dans l'intérieur. Mais aucun point de l'Angleterre n'est éloigné de la mer de plus de cent vingt kilomètres. On n'était en sûreté nulle part.

Comme une fumée, comme un ennemi invisible, comme la calomnie, la peur se glissait partout, jusqu'à la chambre de la reine.

Hampton Court, sur la rive gauche de la Tamise, près de Londres, était, au milieu d'un parc immense, un énorme et fantastique château. Il contenait douze cents pièces. Les hôtes et visiteurs arrivant des comtés, ou d'autres capitales, ou de pays au-delà des mers, en étaient stupéfaits. La première porte franchie, ils traversaient une esplanade bordée d'un bout à l'autre d'écuries et où allaient et venaient cent palefreniers. Ils franchissaient d'autres portes, traversaient plusieurs cours avant d'arriver dans la partie contenant les appartements royaux. Ils croisaient, dans les galeries larges comme les rues d'une grande ville, les officiers de la maison royale tenant un bâton blanc, raides comme des statues dans leurs longues robes et qui ne les regardaient même pas. Si un des *yeomen* de la Garde consentait à les écouter, ils avaient une chance de trouver leur chemin jusqu'à l'une des antichambres d'audience. Le sol était partout couvert de roseaux en guise de tapis. Dans la plus grande cour intérieure, quarante valets tenaient à la main quarante chevaux toujours sellés, prêts à partir, c'étaient ceux des messagers de la reine. Dans les autres cours, il fallait se frayer un chemin au milieu d'une masse de gens à pied, à cheval ou en voiture. Par les portes latérales arrivait

le charroi apportant sans cesse les vivres et la boisson pour trois mille personnes. Une fortune avait été dépensée pour alimenter le château en eau potable, il avait fallu cinq kilomètres de tuyaux en plomb. Cette eau ne pouvait être employée que pour la boisson, la cuisine, la toilette. Rien n'existait qui ressemblât à un tout-à-l'égout, de sorte que ce château des Mille et Une Nuits puait. Au printemps, comme les roseaux couvrant le sol étaient pourris et qu'une horrible saleté s'était installée partout, la reine et la cour se transportaient dans une autre résidence royale tandis qu'arrivait une armée de nettoyeurs.

A Hampton Court, les courtisans se défendaient contre les mauvaises odeurs en tenant sous leur nez des boules de senteur et en s'inondant de parfum. La reine elle-même n'avait pas d'autre recours. Elle et ceux qui la servaient traversaient les plus terribles effluves dans un nuage parfumé. La reine répandait une odeur qui l'annonçait, c'était un mélange d'eau de rose et de musc auquel se mêlait la senteur de l'huile dont elle se servait pour ses mains et la fragrance acide de citron et de violette de ses produits de toilette.

Sa chambre, surchargée d'ornements, était aussi parfumée qu'elle-même. Bien qu'une seule fenêtre l'éclairât, Élisabeth Ire s'y plaisait et le plus souvent elle y travaillait. Point seule. A Hampton Court, elle vivait entourée du matin au soir de seize femmes : quatre femmes de chambre, six dames d'honneur nobles et six demoiselles d'honneur.

Les femmes de chambre étaient chargées de la personne même de la reine. Elles l'aidaient dans sa toilette, en frottant ses dents avec un savon spécial et elles lui prodiguaient des soins plus intimes. Elles la maquillaient. Elles la coiffaient, c'est-à-dire qu'après l'avoir peignée il fallait édifier un échafaudage de boucles de cheveux vrais soutenu par des coussins de cheveux postiches, puis y introduire les

bijoux et rubans assortis à la toilette du jour et à ses boucles d'oreilles.

Habiller la reine pouvait demander deux heures. Sans compter le linge de dessous, il fallait ajuster huit pièces de vêtements: blouse, jupons, busc, corsage, jupe (parfois deux jupes), sous-robe, robe. La fraise, alors en honneur dans plusieurs cours d'Europe et qu'Élisabeth portait souvent, a valu des cauchemars et de vraies dépressions à nombre de lingères, repasseuses et femmes de chambre. Cette fleur de batiste et de dentelles, tuyautée et empesée, était maintenue écartée du visage par des centaines de ferrets d'os soigneusement insérés dans les plis. La reine Élisabeth ne portait sa fraise qu'une fois. Les dames qui voulaient faire resservir les leurs devaient les faire laver, repasser, tuyauter; chaque ferret était ensuite remis en place. Les fraises plus modestes tenaient par une armature de fil de fer.

Dans sa jeunesse, Élisabeth avait porté des robes de satin noir, de velours pourpre, de soie ou de brocart feuille-morte, pêche, jaune souci, incarnat. L'âge venant, on la voyait plus souvent en noir et en blanc. Elle jetait parfois sur sa robe un châle d'argent ajouré, diaphane. Chaque robe portait une fortune en ornements d'or, d'argent, de perles. La reine, en marchant, étincelait.

Elle avait été jeune et belle, avec des yeux de biche, de beaux cheveux roux, une peau d'une blancheur de lait, de longues mains élégantes aux doigts effilés, un corps d'une minceur délicate. La minceur était devenue maigreur, la petite vérole avait pointillé la peau. Le visage, encore majestueux, était comme usé, les yeux devenus petits, myopes, enfoncés, le nez aigu et recourbé, le cou ridé. Moins de dents à la mâchoire supérieure, de sorte que l'articulation en souffrait.

Ces affronts de l'âge n'ôtaient rien à la puissance et à la

majesté de la souveraine. En remuant dans l'air ses mains restées merveilleusement belles, elle parlait beaucoup, d'une voix haute et maintenant désagréable. Elle donnait des ordres qu'il fallait exécuter immédiatement, et souvent une demi-minute plus tard, elle revenait sur sa décision. Elle interpellait abruptement courtisans, ministres et même ambassadeurs; elle se mettait en colère, elle jurait avec blasphèmes. Elle était truculente, violente, arrogante, par instants encore belle malgré les outrages du temps. Et par instants, si elle le voulait, charmeuse. Elle avait un sens extraordinaire de la publicité. Elle remerciait ceux de ses sujets qui, certains jours, à des heures convenues, lui remettaient des placets, des suppliques, elle leur souriait gracieusement. Fine politique, depuis son accession au trône, elle avait tout fait pour gagner l'affection de ses sujets et elle les avait conquis — hormis les catholiques irréductibles. Dans la grande salle des cérémonies de ce palais de Hampton Court à nul autre pareil, son corps mince et fragile enveloppé d'un manteau scintillant, au sommet de l'adulation adorante de ses courtisans, Élisabeth Ire, assise sous son dais tendu d'or, était comme une déesse descendue sur terre.

Mais elle n'était même pas une mortelle heureuse.

Une femme sexuellement frustrée n'est pas heureuse. On a prêté à Élisabeth des amoureux, des fiancés, des amants, on l'a même dite enceinte et mettant au monde dans des conditions mystérieuses, rocambolesques (sage-femme introduite les yeux bandés, pénombre dans la chambre), un enfant aussitôt caché, puis supprimé. Elle a flirté audacieusement et publiquement avec plusieurs hommes, dont son maître de cavalerie Dudley et un Français, le duc d'Alençon; elle laissait entendre ou disait carrément tantôt qu'elle allait se marier, tantôt qu'elle ne se marierait jamais. Une femme très attirée par les hommes et

qui, pour une raison physique ou mentale, ne peut ou n'ose pas se livrer, cela s'est vu ailleurs que chez les reines. Élisabeth a finalement choisi d'être glorifiée comme la Reine Vierge. Mais même encensée et couverte de diamants, elle avait sa blessure secrète.

L'idole assise sous son dais tendu d'or avait sa part de l'angoisse répandue dans tout le royaume. Les espions anglais postés sur le continent envoyaient des rapports presque aussi effrayants que les prédictions de Regiomontanus: le roi d'Espagne disposait, pour envahir l'Angleterre, d'une flotte de trois cents galions gigantesques ayant à leur bord quarante mille hommes. L'opération se ferait avec le concours des troupes du duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas. Des rapports disaient que vingt escadrons de cavalerie étaient déjà arrivés à Dunkerque et que tous les moulins de Flandre étaient réquisitionnés pour moudre le blé destiné à la fabrication de biscuits pour l'armée. Des feuilles clandestinement introduites en Angleterre par les imprimeurs d'Amsterdam ajoutaient des détails terrifiants. Tous les habitants adultes seraient massacrés et trente-six mille nourrices espagnoles arriveraient pour s'occuper des orphelins.

Ni Élisabeth ni ses conseillers n'ajoutaient foi aux informations les plus insensées, mais démêler le vraisemblable de la sottise n'est pas toujours commode, et l'angoisse générale pesait sur les conseils. Savoir que l'Angleterre possédait une flotte de guerre de trente-quatre vaisseaux et des marins aussi capables que Hawkins, Raleigh, Chancellor, Drake, Cavendish, ne suffisait pas à rassurer la reine. Une fois, en plein conseil, elle avait prononcé de terribles paroles:

— Les Espagnols débarqueront en plusieurs endroits et pendant que nous irons combattre les uns, les autres marcheront sur Londres.

Le péril extérieur engendrait un péril intérieur. Comment ne pas craindre que les catholiques irlandais ne prêtent la main aux envahisseurs ?

Cette division du pays, Élisabeth ne l'avait pas voulue. Le jour de son avènement, elle avait lancé un appel à l'union : « Qu'il ne soit pas dit que notre réforme incline à la cruauté. » Elle savait que la moitié de ses sujets anglais étaient encore catholiques. Elle avait opté pour une politique religieuse de voie moyenne. Couronnée selon le rite catholique, elle avait permis l'emploi de l'anglais pour les lectures de la messe. Elle voulait voir les catholiques d'Angleterre et d'Irlande glisser doucement vers l'anglicanisme qu'elle tenait pour une religion « raisonnable ». L'Irlande irrédentiste avait ruiné cet espoir.

En 1570, Pie V avait excommunié Élisabeth — c'était son droit — et en même temps libéré les catholiques anglais de leurs devoirs de sujets envers elle. C'était mêler religion et politique ; c'était donner le signal d'une guerre civile. L'anglicanisme devenait religion d'État, et n'en point vouloir était se montrer traître à son pays.

Les catholiques, pour la plupart, ne s'étaient pas soumis. On appelait récusants ceux qui refusaient d'entrer dans l'Église anglicane. Dans les campagnes, ils se réunissaient dans des grottes, dans des granges ; en ville, dans des greniers, dans des caves. Des prêtres clandestins leur disaient la messe, leur donnaient la sainte communion. Bon nombre d'entre eux étaient emprisonnés, puis atrocement suppliciés pour avoir comploté contre la vie de la reine.

Le plus célèbre de ces récusants avait été un prêtre jésuite nommé Edmund Campion. Il avait débarqué en Angleterre à l'été de 1580 en même temps que deux autres jésuites nommés Bryant et Sherwin. Avec eux, il avait parcouru tout le pays, prêchant, confessant, célébrant la

messe, vainement poursuivi par les agents royaux. Enfin capturés, les trois jésuites avaient été condamnés à être pendus, puis éviscérés, puis coupés en quatre. Ils étaient debout, chacun sur une charrette, la corde passée au cou, et l'on avait vivement retiré les charrettes. Les corps furent ensuite détachés pour que les bourreaux se livrent à leur travail de boucherie. Or, le jésuite Bryant, mal étranglé, n'était pas mort. Il se débattit tandis que ses entrailles se répandaient, il parvint même à se relever, avant de mourir enfin. Il y avait des catholiques dans la foule pressée autour de l'échafaud. Ils étaient venus là pour pleurer, prier, et aussi pour tenter de recueillir du sang des martyrs.

L'un d'eux, après que les corps des trois jésuites eurent été dépecés et exposés en plusieurs points de la ville pour épouvanter les récusants, réussit, en trompant la surveillance, à couper un doigt au cadavre de Campion et à l'emporter comme relique. Un rapport de police sur ce vol était parvenu jusqu'au conseil de la reine, où l'on avait discuté sur les moyens de retrouver le coupable. La reine n'avait pas dit un mot.

Des années passèrent, bien d'autres exécutions eurent lieu. Des officiers de la reine y assistaient pour vérifier que tout se passait dans les règles, mais elle-même n'a jamais été là en personne. On peut cependant imaginer que, même lorsqu'elle se tenait assise sous son dais tendu d'or, immobile comme une idole, des images terribles ont traversé son esprit.

Le 15 octobre 1586, la même semaine où un marin pêcheur a découvert sur la plage de Folkestone une barque anonyme abandonnée, un spectacle solennel s'ouvre dans la grande salle du château de Fortheringhay, dans le Northamptonshire.

Un tribunal de nobles choisis par Élisabeth va y siéger. On voit au fond de la salle, sur une estrade basse, un dais surmontant un fauteuil d'apparat aux armes d'Angleterre. Il restera vide. Il suffit à marquer que la reine préside le tribunal, dont les membres sont alignés à droite et à gauche du fauteuil. Un peu plus bas, un autre fauteuil, vide encore.

— Faites entrer l'accusée, dit le plus ancien des gentilshommes.

La femme qui entre, toute vêtue de noir, est très grande, 1,80 m. Malgré cette stature excessive (la moyenne féminine est, à l'époque, de 1,55 m) elle a fasciné tous les hommes qu'elle a rencontrés et rendu jalouses toutes les femmes. Maintenant, à quarante-cinq ans, percluse de rhumatismes, elle marche lentement au bras d'un chambellan; mais son port est toujours royal et son visage fardé encore empreint de majesté et de charme. Elle s'avance vers le fauteuil qu'on lui a désigné, plus bas que l'autre. Arrivée devant, avant de s'asseoir, elle désigne le fauteuil vide:

— Je suis reine de naissance. J'ai été mariée à un roi de France. Ma place devrait être là.

Marie Stuart a été reine d'Écosse à six jours, à la mort de son père, Jacques V, en 1542. Elle a été reine de France à dix-sept ans par son mariage avec François II, fils aîné de Henri II et de Catherine de Médicis. Veuve en 1560, elle rentre en Écosse pour prendre possession de ce royaume; elle s'éprend follement du beau, stupide et insolent lord Darnley, que bientôt elle ne peut plus souffrir. Elle devient la maîtresse du comte de Bothwell qui un jour poignarde Darnley devant elle. L'Écosse, qui déjà la déteste parce qu'elle est catholique, se soulève. Bothwell est exilé et Marie Stuart se réfugie auprès de sa rivale Élisabeth.

L'exil durera vingt ans. Il est d'abord doux, doré, mais

l'ambitieuse Marie conspire et c'est pourquoi Élisabeth la tient prisonnière.

Le procès de Fortheringhay a duré onze jours. Les juges se sont ensuite réunis à Westminster et le greffier a écrit leur conclusion: « Ladite Marie Stuart, qui prétend au trône du royaume d'Angleterre, a élaboré et approuvé divers plans dans le but de blesser, de détruire ou de tuer la personne royale de notre souveraine la reine d'Angleterre. »

Pas un de ces mots qui ne soit vrai. Marie Stuart a correspondu avec plusieurs conjurés. Elle est finalement tombée dans un piège, tendu par le ministre de la Police, qui déchiffre et lit toute la correspondance qu'elle échange avec les conspirateurs. Elle y donne très explicitement son adhésion à un projet d'assassiner la reine et, dans le courant de juillet 1586, elle termine ainsi son message: « Il faudra dire aux six nobles de se mettre en besogne et qu'on vienne me tirer d'ici *dès que l'affaire sera terminée.* » Elle vient de signer son arrêt de mort.

La condamnation à mort, rendue officielle par le Parlement, ne résout pas tout. Élisabeth, en sa qualité de reine, possède le droit de grâce. Elle peut dire oui ou non. Elle va hésiter et laisser la coupable dans l'incertitude du 30 octobre 1586 au 1er février 1587, trois mois. Trois mois durant lesquels Élisabeth elle-même est partagée entre le scrupule de faire mourir une reine, la crainte d'être assassinée et l'anxiété de voir débarquer les Espagnols.

Le Parlement, le peuple de Londres, tous ceux qui dans le royaume ont droit à la parole, sont pour la mort, elle sait que de ce côté elle ne sera pas désavouée.

Finalement, le 1er février 1587, son secrétaire privé est avisé qu'elle désire qu'il soumette à sa signature l'ordre d'exécution.

La femme qui a commis tant d'erreurs, de fautes, de

puériles maladresses, de folies, va mettre en scène son supplice avec un génie de grand dramaturge.

Depuis plusieurs jours, elle sait. Elle écrit à la reine: « Madame, je rends grâce à Dieu de tout mon cœur de ce qu'il lui plaît de mettre fin au pèlerinage ennuyeux de ma vie. Je ne demande point qu'elle me soit prolongée, n'ayant eu que trop de temps pour expérimenter ses amertumes. » Elle veut seulement que ses restes soient transportés et inhumés en France; qu'elle ne soit point suppliciée « en quelque lieu caché » mais à la vue de ses domestiques et autres personnes qui puissent témoigner de sa foi et de son obéissance jusqu'au dernier instant à la vraie Église; et aussi que ses domestiques puissent se retirer librement où ils voudront « et jouir des petites commodités que ma pauvreté leur a léguées par testament ». Elle conclut ainsi: « Je vous conjure, Madame, par notre parenté, et par le titre de reine que je porte encore jusqu'à la mort, de ne me point refuser des demandes si raisonnables et de me les assurer par un mot de votre main, et là-dessus, je mourrai comme j'ai vécu. Votre affectionnée sœur prisonnière. » La lettre a été remise à Élisabeth. Elle n'a pas répondu.

Pendant ses derniers jours, la condamnée dicte son testament, partage ses biens entre ses serviteurs. Elle écrit à plusieurs souverains et princes, non pour leur demander de la venger, mais pour leur dire qu'elle va mourir dans sa foi catholique et pour la sainte Église de Rome.

Le 7 février 1587, son chambellan vient l'avertir:

— Madame, lord Shrewsbury et lord Kent sont arrivés et demandent audience à Votre Majesté. Ils sont accompagnés de plusieurs magistrats.

— Que toutes mes femmes et toutes les personnes de ma suite se rassemblent et se tiennent derrière moi. Tous doivent pouvoir témoigner de ce qui va se passer.

Le comte de Shrewsbury se présente en tête de la délégation, c'est un homme âgé aux cheveux blancs. Pendant quinze années — le temps de l'exil doré — il a été chargé par Élisabeth de surveiller Marie Stuart et elle a vécu dans sa propriété. Il ploie le genou devant elle. D'une voix altérée, il lui annonce que la reine d'Angleterre, cédant aux instances de ses sujets, a dû ordonner l'application du jugement. Marie répond très calmement:

— Dieu soit loué pour la nouvelle que vous m'apportez. Je ne saurais en recevoir de meilleure parce qu'elle m'annonce la fin de mes peines, et la grâce que Dieu m'accorde de mourir pour la gloire de son nom et de son Église catholique. Je ne demande en grâce que deux choses: qu'on autorise mon aumônier à m'assister et que je ne sois suppliciée qu'après-demain matin afin que j'aie le temps de prendre mes dernières dispositions.

— Madame, nous n'avons pas permission de vous accorder cela.

Et le comte de Kent, protestant fanatique, intervient:

— Vous n'avez pas besoin d'un prêtre de la fausse doctrine. Mais je puis vous envoyer un pasteur réformé.

Marie dit non avec hauteur à cette proposition et la délégation se retire.

— Je veux dîner plus tôt ce soir, dit Marie à son chambellan. J'ai encore plusieurs lettres à écrire et j'ai besoin de me recueillir.

Elle prend calmement ce repas avancé. A peine l'a-t-elle terminé qu'elle fait venir tous ses serviteurs et se fait servir une coupe de vin.

— Je vais boire à votre santé.

Tous, autour de la table, sont tombés à genoux. Elle élève la coupe:

— Je bois à votre bonne santé. Je vous conjure de rester fidèles à la religion catholique, quoi qu'il arrive. A chacun

de vous je demande pardon pour les torts que j'ai pu lui porter, avec intention ou sans le vouloir. Maintenant, approchez-vous l'un après l'autre.

A chacun, à chacune, elle donne un cadeau : une bague, un collier, une dentelle. Tous reçoivent ces dons à genoux, en sanglotant. Enfin elle se lève et passe dans sa chambre.

Elle écrit d'abord à son aumônier, qui est consigné dans sa propre chambre : « Puisque je ne puis recevoir de vos mains le sacrement de l'extrême-onction, priez pour moi cette nuit. » Elle écrit au pape, au roi d'Espagne, à sa famille, au duc de Guise, au roi de France Henri III, qui lui servait une pension avec laquelle elle entretenait ses serviteurs. « Je prie Votre Majesté de veiller à ce que, moi morte, ils ne manquent de rien. » Elle lui demande de faire dire des messes « pour une reine qui a été nommée Très Chrétienne et meurt catholique, dénuée de tous biens terrestres ». Elle se couche longtemps après minuit.

Elle a mal dormi à cause du bruit que faisaient sous sa chambre les ouvriers qui aménageaient la grande salle du château, celle-là même où les juges ont siégé.

Cette pièce a été vidée de ses meubles. Une petite plateforme de deux pieds de haut a été dressée à son extrémité. On y accède par deux marches de bois. Le tout a été tendu de noir, ainsi que le billot bas, très bas, disposé sur la plateforme.

Dans la salle, une barrière doit contenir les spectateurs qui seront environ deux cents, rien que des gentilshommes. Les représentants de la reine, Shrewsbury et Kent, auront droit à deux fauteuils près de l'estrade.

A huit heures du matin, alors que Marie se trouve encore dans sa chambre, lisant les prières des agonisants, on frappe à la porte. C'est le shérif du comté.

— Madame, les lords vous attendent, ils m'ont délégué vers vous.

— Allons.

Marie est levée depuis six heures. Elle a mis, aidée de ses femmes, deux heures à s'habiller. Elle porte une robe de cérémonie cramoisi foncé à corsage de soie noire, à larges manches pendantes; une fraise blanche et volumineuse enserre son cou. Par-dessus la robe, un manteau de satin noir à parements de zibeline et à longue traîne; aux pieds des souliers de maroquin blanc; sur la tête un voile blanc de veuve. Aucun bijou, mais on voit à sa ceinture deux chapelets; au cou un *agnus dei,* c'est un petit médaillon fait avec de la cire du cierge pascal et que le pape a béni lui-même. Elle tient d'une main le fin mouchoir avec lequel on lui bandera les yeux, de l'autre, un crucifix d'ivoire.

Elle quitte sa chambre et ses serviteurs ne l'accompagneront pas davantage; s'ils la conduisaient jusqu'à l'échafaud, ils seraient les aides du bourreau. Ce sont deux employés de son dernier gardien qui les remplacent. Aidée par eux, Marie descend l'escalier. Devant la dernière marche, un homme se tient à genoux, c'est le gentilhomme écossais Melville, un de ses fidèles. C'est lui qui protocolairement devra aller annoncer au roi d'Écosse Jacques VI (qui sera après la mort d'Élisabeth roi d'Angleterre sous le nom de Jacques Ier) la mort de sa mère.

— Ce sera la plus cruelle tâche de ma vie, dit-il.

Marie le relève et l'embrasse.

— Tu dois plutôt te réjouir que je sois arrivée au bout de mes peines. Dis-lui surtout que je suis morte en vraie catholique, en vraie Écossaise, en vraie princesse. Que Dieu pardonne à ceux qui ont exigé ma mort.

Marie demande alors à Shrewsbury et à Kent de permettre à ses femmes d'assister à cette fin.

— Non, dit Kent. Elles susciteraient du désordre par

leurs pleurs et leurs cris, et certaines voudraient tremper leur mouchoir dans votre sang. Cela ferait scandale.

— Elles ne feront rien de pareil, j'en prends l'engagement.

Finalement, quatre serviteurs et deux femmes ont été autorisés et ils entrent avec Marie dans la salle. Melville porte la traîne du manteau. Un secrétaire royal arrête la condamnée pour lui lire la sentence de mort, c'est l'usage. Marie l'entend avec indifférence, souriant presque, diront des témoins, et elle recommence à marcher, lentement, mais la tête haute, vers l'échafaud noir.

Encore un autre homme l'arrête; et cette fois, c'est imprévu. Il s'agit d'un nommé Fletcher, pasteur réformé de Peterborough, qui commence à prononcer un sermon pour adjurer Marie de renoncer, avant de mourir, à la « religion papiste » et à embrasser le protestantisme. Elle l'interrompt, lui disant qu'elle veut mourir catholique. Mais ce pasteur, enflammé d'une vanité stupide, veut à tout prix placer son sermon devant une assistance brillante, dans une circonstance historique, et il continue.

Marie alors s'agenouille et se met à prier en latin. Des voix anglaises répondent venant de l'assistance, plusieurs douzaines de gentilshommes psalmodient en anglais pour couvrir la voix d'une seule femme agenouillée, qui dans un quart d'heure sera morte. L'odieuse agression prend fin lorsque le pasteur n'ouvre plus la bouche.

Marie se relève. On entend encore une voix, celle du comte de Kent qui l'exhorte à renoncer à ses « tromperies papistes ». Sans répondre un mot, Marie élève son crucifix au-dessus de tous, dans un silence absolu. Et elle poursuit son chemin vers l'échafaud. Elle gravit les deux marches. Voici encore une formalité, traditionnelle en pareille circonstance. Le bourreau et son aide, qui se tenaient là debout immobiles, s'agenouillent devant la condamnée et

la prient de leur pardonner ce qu'ils vont faire. On entend la voix de Marie, haute et claire et ferme.

— Je vous pardonne de tout mon cœur, car j'espère que cette mort me délivrera de toutes mes peines.

Il serait vraiment incommode de décapiter, surtout à la hache, une femme portant robe de cérémonie, fraise et long manteau de cour. Marie doit dégager sa tête, son cou, ses épaules. Ce sont les deux femmes autorisées à rester auprès d'elle qui l'aident à se déshabiller. Il faut ôter d'abord le manteau, puis les chapelets de la ceinture, puis l'*agnus dei,* puis la robe. Les gentilshommes pressés derrière la barrière regardent ce spectacle dans une immobilité et un silence absolus.

Quand les deux femmes font glisser la robe cramoisi foncé, on voit un mouvement de surprise dans l'assistance. Marie a tout prévu. Sous sa robe, elle en a mis une autre, de soie pourpre — couleur de sang — avec de longs gants couleur de feu.

Elle embrasse ses femmes, elle leur dit de ne pas sangloter, d'être calmes. L'une d'elles lui bande les yeux et l'aide à s'agenouiller sur le coussin placé devant le billot. Mais les sacrificateurs n'ont pas prévu les détails aussi précisément que la victime. Le billot est vraiment trop bas et Marie, pour y placer sa tête, est obligée de quasiment s'étendre, dans une position incommode. Elle y consent avec une simplicité parfaite, on pourrait dire avec la même fierté qu'elle a fait tout le reste. Elle enlace le billot de ses bras. Ceux qui se tiennent le plus près de l'échafaud entendent encore une fois sa voix: « *In manus tuas, Domine...* » Le bourreau lève sa hache. Troublé sans doute à la vue d'une condamnée qui a tellement dominé la situation, il va s'y reprendre à deux fois. Le premier coup porté sur l'occiput ne tue pas, on entend un gémissement étouffé; le second coup fait jaillir loin le sang, le troisième enfin tranche.